

# Site Natura 2000

## Vallée inférieure de l'Our et ses affluents

BE33065



### Carte d'identité

<b>Superficie</b>	638,85 ha	<b>Direction du DNF</b>	Malmedy
<b>Communes concernées</b>	Burg-Reuland, Saint-Vith	<b>Date d'adoption de l'arrêté de désignation</b>	01/12/2016

### Description du site

Le site s'étend de Steinebrück jusqu'à Ouren, où l'Our passe la frontière belgo-luxembourgeoise. Il comprend un ensemble de vallées caractérisé par des milieux humides de qualité exceptionnelle dans les Cantons de l'Est. Il jouxte aussi de petites parcelles forestières de bonne qualité comme la réserve forestière d'Ouren. L'Our accueille certaines des dernières stations wallonnes de moules perlières et de mulettes épaisses. Des bas-marais, des prairies humides à végétation haute et des prairies semi-naturelles occupent le lit inférieur du réseau hydrographique. Ces milieux ouverts sont le terrain de chasse de la cigogne noire. Les tunnels de Maspelt et de Lommersweiler représentent des sites majeurs d'hivernation des chauves-souris dans la région de Saint-Vith en raison de la rareté des sites souterrains. Le site héberge d'autres espèces animales telles que la pie-grièche écorcheur, le pic mar et le martin-pêcheur.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Végétation des eaux courantes

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Végétation des eaux courantes (UG 1)	35,20
Hêtraies à luzule (UG 8)	29,91
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	27,43
Forêts alluviales* (UG 7)	11,50
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	10,32
Hêtraies à aspérule (UG 8)	3,46
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	2,71
Chênaies-charmaies (UG 8)	2,61
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	1,17
Pelouses à nard* (UG 2)	0,19
Pelouses à orpins des substrats rocheux* (UG 2)	0,18

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



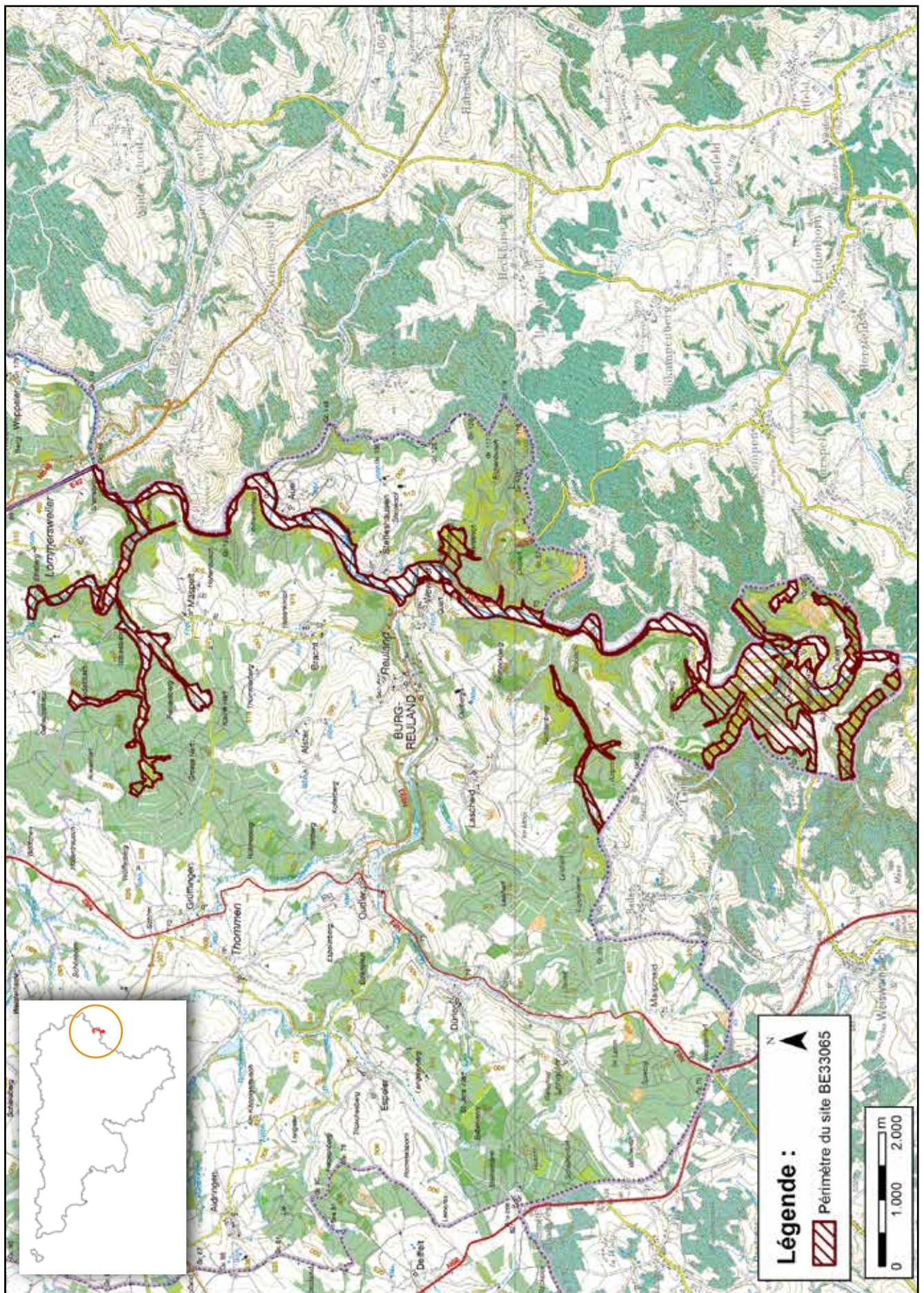
Martin-pêcheur d'Europe



Pie-grièche écorcheur

<b>Oiseaux</b>	<b>Mammifères</b>
Bondrée apivore	Grand Murin
Cigogne noire	Loutre d'Europe
Gélinotte des bois	<b>Insectes</b>
Martin-pêcheur d'Europe	Cuivré de la bistorte
Milan royal	<b>Poissons</b>
Pic cendré	Chabot
Pic mar	Lamproie de Planer
Pic noir	<b>Mollusques</b>
Pie-grièche écorcheur	Moule perlière
	Mulette épaisse

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

## Vous avez une question sur Natura 2000?

### Informations générales et conseils de gestion:

Natagriwal:  
[www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)  
 Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel:  
[www.botrange.be](http://www.botrange.be) (080 44 03 90)

### Informations biologiques et législatives:

<http://biodiversite.wallonie.be>

### Informations cartographiques:

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

### Informations administratives et réglementaires:

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



NATURA 2000

Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)  
 Source des données: M.B. du 17/05/2017